

2 semaines, soit 60 heures
pour les dates: voir calendrier programme



Problématique

Les processus de développement local impliquent par définition des acteurs diversifiés publics et privés. Financer le développement local suppose de prendre en compte cette diversité d'acteurs et la diversité des sources de financement qu'ils peuvent mobiliser :

Financement des collectivités locales :

- ◆ Fiscalité et collecte des ressources locales,
- ◆ Les principes de la comptabilité publique (ordonnateur et de liquidateur de dépenses)
- ◆ Combiner les ressources collectées localement et les ressources extérieures
- ◆ Des circuits financiers transparents

Financement du secteur productif :

- ◆ Les formes "classiques" du financement du secteur productif et leurs limites
- ◆ Les différentes formes de microcrédit : principes, mode de fonctionnement
- ◆ Les systèmes de garantie
- ◆ La création de société de "capital risque" pour les très petites entreprises.
- ◆ Orienter l'épargne sociale vers le secteur productif, une fausse bonne idée.

Les acteurs de coopération et le financement du développement local : ONG, Coopération décentralisée, projets de développement...

Réfléchir le financement du développement local amène donc à s'intéresser aussi bien aux principes de la fiscalité, à la micro finance, à l'aide publique au développement... qu'aux dispositifs de mise en cohérence de ces financements au niveau local : fonds locaux de développement...

Objectifs :

Connaitre les différentes ressources des collectivités locales et leurs conditions de mobilisation au service du développement local.

Connaitre les différentes ressources permettant le financement du secteur privé et leurs conditions de mobilisation au service du développement local.

Connaitre les acteurs de la coopération internationale et leurs politiques de financement du développement local.

Etre capable de concevoir des dispositifs de financement du développement local mobilisant de manière cohérente les différentes ressources.

Méthode :

Alternance entre apports théoriques et études de cas

Coût du module seul : 600 €

Il convient d'ajouter 60€ de frais d'inscription, quel que soit le nombre de modules choisis.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>

➔ DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur demande ou téléchargeable sur www.ciedel.org/inscriptions_general.htm

➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau III (Bac+2) et cinq années d'expérience, en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

ou

Niveau III (Bac + 3) ou plus et un minimum de deux années d'expérience en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

et

Examen par le conseil scientifique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

Pour les personnes résidant en France :

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

Pour les ressortissants de pays étrangers :

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'Appui aux Formations et Actions pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02)

ATTENTION

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>